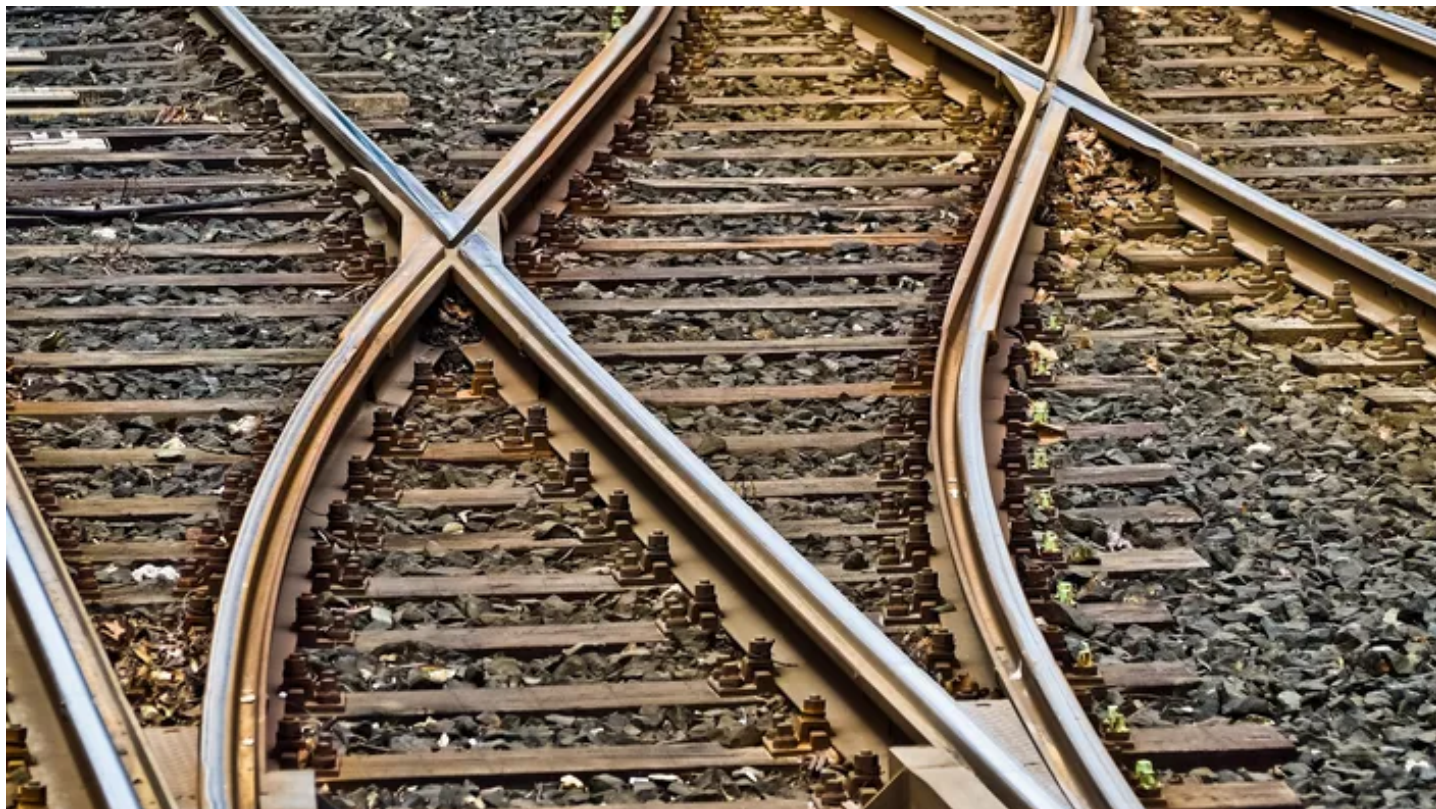


Nouvelle-Aquitaine: 1,5 milliard d'euros pour pérenniser 21 «petites lignes» ferroviaires

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



La convention signée ce jeudi visant à régénérer et pérenniser 1.856 km de «petites lignes» ferroviaires en Nouvelle-Aquitaine. *Pixabay*

Une convention visant à régénérer et pérenniser 1.856 km de «*petites lignes*» ferroviaires en Nouvelle-Aquitaine, plus grande région de France en superficie, a été signée jeudi à Bordeaux entre la région et l'Etat, pour un investissement portant sur plus de 1,5 milliard d'euros sur dix ans.

Le protocole d'accord, signé par le ministre délégué aux Transports Jean-Baptiste Djebbari, la ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault et le président PS de Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, porte sur 21 lignes de réseau régional ou «*desserte fine*», non-LGV, parmi lesquelles Périgueux-Brive, Libourne-Bergerac-Sarlat, Morcenx-Mont-de-Marsan, Niort-Saintes, Bayonne/Saint-Jean-Pied-de-Port notamment. Nombre de «*petites lignes*», subventionnées, «*ne sont pas rentables en tant que telles, mais sont des lignes de service public*», a estimé Jean-Baptiste Djebbari lors d'un point-presse, soulignant le besoin de «*régénérer l'infrastructure et*

d'avoir à nouveau des rails, une plate-forme, une signalisation ferroviaire au niveau». «Pour mémoire en France, le réseau a environ 30 ans d'âge, c'est 17 ans en Allemagne. Et vous avez des petites lignes qui ont plus de 80 ans», a ajouté le ministre.

«Il y a un travail de régénération énorme à faire», dans «moins de dix ans», a pour sa part estimé Alain Rousset, regrettant que «les lignes ferroviaires ont été depuis plusieurs dizaines d'année les laissées-pour-compte. L'Etat, quelles que soient les majorités, s'est un peu défaussé sur la SNCF qu'on a beaucoup critiquée», a-t-il ajouté.

Moderniser les TER

Jean-Baptiste Djebbari a aussi rappelé l'objectif, en parallèle, d'une *«nouvelle génération de TER qu'on veut moderniser vers des TER plus légers»* transportant plus de personnes, et des tests de *«nouveaux modes énergétiques»*, avec le train à hydrogène, *«peut-être demain des navettes autonomes sur certains tronçons»*.

Depuis février 2020, des protocoles d'accord similaires ont été conclus avec les régions Grand Est, Centre-Val-de-Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Bourgogne-Franche-Comté. Leur principe est de pérenniser et dynamiser des lignes nécessitant des travaux sur les dix ans à venir, et de fixer les participations financières de chaque acteur, des prises en charge variant de 100% par SNCF-réseau pour les lignes d'intérêt national à 100% par les régions pour les lignes d'intérêt local ou régional.